# Revenus



Tous les chiffres et leur documentation disponibles sur Insee.fr

#### Zone étudiée

QP Bellevue Carnac (QP072003)

#### Zones de comparaison

Communes 2020 : Coulaines, Le Mans EPCI 2015 : CU le Mans Métropole EPCI 2020 : CU Le Mans Métropole



Fiche mise à jour le 04/03/2021 Version : 2021

#### Mánagae fiecauy

menages riseaux					
	QP	Communes	EPCI 2015	EPCI 2020	
Part des ménages imposés (%)	14,5	48,4	49,9	50,3	

Source: Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2017

# Distribution des revenus fiscaux déclarés mensuels des ménages par unité de consommation (en euros)

	QP	Communes	EPCI 2015	EPCI 2020
Médiane	550	1 630	1 690	1 710
Premier quartile	100	930	1 040	1 060
Troisième quartile	1 060	2 320	2 360	2 370
Taux de bas revenus (%)	74,7	28,5	25,6	24,9
Rapport interdécile (D9/D1)	///	11,1	8,3	8,0

Source: Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2017

# Distribution des revenus disponibles mensuels des ménages par unité de consommation (en euros, niveau de vie)

	QP	Communes	EPCI 2015	EPCI 2020
Médiane	1 000	1 650	1 700	1 710
Premier quartile	800	1 160	1 220	1 230
Troisième quartile	1 300	2 210	2 240	2 250
Taux de pauvreté (%)	55,8	20,1	17,7	17,2
Rapport interdécile (D9/D1)	2,5	3,6	3,4	3,4

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2017

## Foyers allocataires ou bénéficiaires couverts

	QP	Communes	EPCI 2015	EPCI 2020
Foyers allocataires CAF	1 588	41 491	49 995	51 042
Prime d'activité (PPA)	560	14 476	17 281	17 564
Revenu de solidarité active socle (RSA socle)	523	6 861	7 608	7 621
Allocation adulte handicapé (AAH)	171	3 282	4 086	4 134
Bénéficiaires Cnam	4 310	139 175	181 398	187 326
Bénéficiaires Complémentaire Santé Solidaire (C2S) <sup>1</sup>	1 990	24 320	27 125	27 193

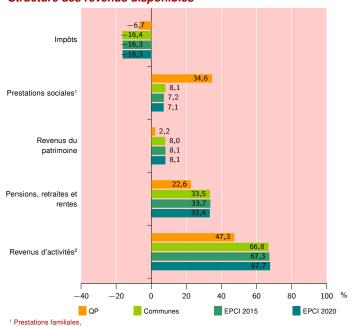
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La C2S (Complémentaire Santé Solidaire) a été mise en place au 1er novembre 2019, en remplacement de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). Sources : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2019,

Cnam, Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 01 janvier 2020

## Signes conventionnels utilisés

s : secret statistique (y compris entre indicateurs et entre zones géographiques) nd : donnée non disponible ou non diffusable (ex. mauvaise qualité de géolocalisation) /// : donnée non calculable (ex. pas d'EPCI 2015)

## Structure des revenus disponibles



prestations logement

<sup>2</sup> Dont indemnités de chômage Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2017

Avertissement : Suite à l'avis du 8 novembre 2018 de l'Autorité de la statistique publique (ASP), portant sur la labellisation des statistiques sur les bénéficiaires de prestations légales, la Cnaf produit désormais les données définitives d'un mois de droit extraites à m+6 au lieu de m+2 auparavant, dans l'optique d'une amélioration de la qualité des données produites. Depuis le millésime 2018, les données au 31 décembre sont issues d'une extraction à m+6, ce qui peut entraîner une rupture de séries avec les millésimes précédemment diffusés.

Dans le cadre de cette démarche, certaines séries ont été exclues de la labellisation. C'est le cas des variables portant sur la part des prestations dans les ressources des foyers allocataires, qui

présentent des limites quant à leur interprétation. Il s'agit en effet d'indicateurs composites sous forme de ratio, dont les données du dénominateur (revenus) ne sont pas contemporaines de celles du numérateur (prestations), et couvrent un champ tronqué. Ces variables ne seront donc plus diffusées per l'Insee.